



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040

Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Le 14 octobre 2010

Aux députéEs de l'Assemblée nationale du Québec

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le 22 septembre dernier, vos débats ont été perturbés par un groupe de militantEs du Collectif. Du haut des galeries des spectateurEs, ces huit personnes ont enfreint le règlement de l'Assemblée nationale pour vous rappeler avec éclat que le plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion est insuffisant, inacceptable, et qu'il doit être remplacé par un nouveau plan.

Ce plan gouvernemental remet sur les épaules des individuEs la responsabilité de sortir de la pauvreté, par l'emploi ou par l'éducation, sans considération des structures socio-économiques qui génèrent la pauvreté et l'exclusion. Le Collectif pense, au contraire, qu'il faut au Québec un plan d'action qui s'attaque énergiquement aux racines collectives de la pauvreté et de l'exclusion, en assurant aux personnes un revenu et des services qui respectent leur dignité, reconnaissent leur contribution et assurent la réalisation de leurs droits.

Ce plan gouvernemental maintient le système des catégories à l'aide sociale, qui sont un effet des préjugés et qui les alimentent constamment dans l'opinion publique. Nous affirmons qu'il faut plutôt déconstruire ce mur de préjugés. Ce plan gouvernemental se targue de quelques progrès statistiques dans la lutte à la pauvreté tout en passant sous silence le fossé économique croissant entre les riches et les pauvres.

Mesdames, messieurs les députéEs, si vous avez été dérangéEs par le ton des militantEs, rappelez-vous que le revenu mensuel d'une personne assistée sociale est de 592 \$ par mois; à ce niveau de revenu, les droits fondamentaux sont concrètement lésés : droit au logement, droit à une alimentation saine et suffisante, droit à la santé... Vous comprendrez l'indignation et la colère qui les animent devant ces inégalités, alors que nous sommes censés être « nés égaux en dignité et en droits ».

Si vous avez été dérangéEs par le ton des militantEs, essayez d'imaginer un moment que depuis des années, vous exposez, plaidez, revendiquez, avec des argumentations fouillées et des appuis populaires et institutionnels importants, et que le plan d'action qui vous concerne n'apporte aucune réponse structurante aux besoins urgents.

En cet automne 2010, nous attendons toujours que la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale donne suite à l'avis du *Comité consultatif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale* qui a fait, en mars 2009, ses recommandations sur des cibles de revenus à atteindre et sur une prestation minimale à l'aide sociale. La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* stipule que la ministre a un an après cet avis pour donner ses propres recommandations. Nous attendons toujours la tenue de la commission parlementaire qui,

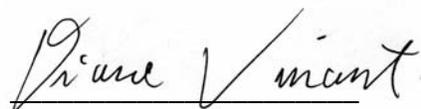
encore selon la Loi, doit se pencher sur le rapport et les recommandations de la ministre. Des centaines de milliers de personnes assistées sociales attendent toujours, dans des conditions de vie insoutenables, que le Québec honore sa signature au bas des traités et chartes des droits et leur assure un revenu décent.

La nouvelle ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Julie Boulet, met actuellement en œuvre le plan d'action élaboré par son prédécesseur et approuvé par le conseil des ministres. En conformité avec ce plan, elle a décrété une Semaine de la solidarité du 10 au 17 octobre, autour de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Son communiqué de presse affirme que « nos principes sont la justice sociale et la redistribution de la richesse ». Si tel est bien le cas, alors une révision du plan d'action s'impose, car ce dernier perpétue les injustices et redistribue la pauvreté.

Cette semaine est également celle de la Marche mondiale des femmes. Nous y voyons la solidarité en action contre la pauvreté, au Québec et partout dans le monde. Nous n'acceptons pas les réponses que les représentantes de la marche ont reçues du gouvernement. Nous souhaitons que l'Assemblée nationale presse ce gouvernement d'adopter les mesures fondamentales et nécessaires pour lutter contre la pauvreté et pour assurer la réalisation des droits. Si l'Assemblée nationale ne peut pas protéger le bien commun et veiller au respect des droits, qui le fera? Non seulement les femmes, mais toutes les personnes en situation de pauvreté sont un peu plus inquiètes aujourd'hui qu'hier sur la possibilité réelle de vivre dans une société qui garantit la dignité et l'égalité humaine.

Sachez, mesdames et messieurs les parlementaires, que le Collectif, en solidarité avec l'ensemble des mouvements sociaux, poursuivra sans relâche la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le déni des droits. À vous de vous montrer à la hauteur des immenses responsabilités citoyennes que vous avez sollicitées auprès de la population lors de la dernière élection. À vous d'user de votre influence pour que l'État se dote des moyens concrets d'assurer sa mission de justice sociale.

Nous avons fait nos devoirs, faites les vôtres!

A handwritten signature in black ink that reads "Diane Vincent". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.

Diane Vincent, présidente